

**FCP de droit français**

**RICHELIEU EURO CREDIT  
UNCONSTRAINED**

**RAPPORT ANNUEL**

au 31 décembre 2025

Société de Gestion : RICHELIEU INVEST  
Dépositaire : Caceis Bank  
Commissaire aux Comptes : KPMG Audit

RICHELIEU INVEST - 1-3-5 Rue Paul Cézanne - 75008 - Paris

## SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	8
4. Certification du Commissaire aux Comptes	12
5. Comptes de l'exercice	16
6. Annexe(s)	45
Caractéristiques de l'OPC	46
Information SFDR	55

## 1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

**28/03/2025**

- Modification porte sur l'indicateur de référence des parts N et I modifié comme suit :
  - o part N : ESTER + 2,80 % (au lieu de l'ESTER + 2,90%)
  - o part I : ESTER + 3 % (au lieu de l'ESTER + 3,10%)

**Ces modifications ont fait l'objet d'une lettre aux porteurs datée du 13/02/2025.**

- Changement de l'analyse extra-financière ESG (communication réduite) pour toutes les parts.

**10/06/2025 :**

- Changement de dénomination de la SGP en Richelieu Invest.

## I) Environnement économique et financier

**2025, signe-t-elle le retour fracassant du tragique de l'Histoire? Seul l'avenir nous le dira surtout qu'à l'arrivée, le résultat est plutôt porteur pour les actifs risqués. En attendant, force est de constater que la (géo)politique aura largement dominé le scénario macroéconomique et les marchés au cours de l'année qui vient de s'écouler.**

**Au plan macroéconomique, la guerre commerciale lancée par les Etats-Unis menés par la deuxième administration Trump aura largement dominé.** Les tarifs douaniers moyens appliqués par ces derniers s'établissent désormais à près de 17%, les plus élevés depuis la Deuxième Guerre Mondiale, contre un peu plus de 2% en début d'année, avant « *Liberation Day* » le 2 avril.

- **Cette rupture a surtout provoqué un important brouillage des statistiques macroéconomiques mondiales au cours du 1S25, ce qui a complexifié l'analyse de la conjoncture.** Ainsi, aux Etats-Unis, les entreprises ont massivement stocké matières premières et produits finis en en anticipation de l'entrée en vigueur plusieurs fois retardée de ces droits de douane, provoquant une augmentation temporaire du déficit commercial et une baisse concomitante du PIB (au 1T25). En Zone Euro ou en Chine, principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis, c'est le phénomène inverse qui s'est produit, la forte hausse des exportations tirant l'activité des entreprises et la croissance. Enfin, à partir de l'été et surtout à l'automne, la signature de plusieurs accords commerciaux bilatéraux a éloigné le spectre de ruptures majeures d'approvisionnement et a graduellement permis à la croissance de se normaliser malgré la réorganisation des chaînes de valeurs (découplage Chine/Etats-Unis profitant à plusieurs économies émergentes).

- **La guerre commerciale a également ravivé les craintes autour de l'inflation.** Aux Etats-Unis d'abord, puisque la transmission de la hausse du prix des intrants liée à l'instauration des droits de douane, aux prix à la consommation est désormais en cours (glissement annuel

s'accroissant au fil de l'année, les recettes fiscales attendues du fait des nouveaux droits de douane ne compensant en rien l'augmentation prévue des dépenses. Pour finir, outre l'effet dévastateur sur les finances publiques américaines à moyen-terme, pour 2026, l'OBBBA sera surtout de nature à booster la croissance économique américaine alors que celle-ci est déjà bien vigoureuse (croissance réelle du PIB au 3T25 à +4,3% en variation trimestrielle annualisée).

- **En Europe, la question budgétaire a également été centrale en 2025 et le restera en 2026. En particulier, la levée de la règle du frein à l'endettement pour les dépenses de défense et la constitution d'un fond de 500 Mds EUR dédié au financement des infrastructures et du climat par la nouvelle coalition gouvernementale allemande menée par Friedrich Merz au mois de mars a boosté la confiance et dynamisé l'intégralité de la Zone Euro** même si les retombées économiques ne commenceront à se matérialiser qu'en 2026. Au-delà, fin 2025, la France a terminé une nouvelle année sans budget mais avec une nouvelle Loi Spéciale prolongeant les dispositions du budget 2025. Les compromis trouvés par le gouvernement de Sébastien Lecornu en particulier sur la Loi de Financement de la Sécurité Sociale ont ainsi permis de limiter les incertitudes politiques.

- **Pour finir avec l'Asie où la hausse du déficit budgétaire chinois à 4% du PIB en 2025 aura été clé** dans l'atteinte de l'objectif de croissance du PIB affiché à 5%, tandis que le **retour des Abenomics** au gouvernement et l'annonce d'un plan de relance massif **marquait la conjoncture nipponne** au 4T25.

**Pour finir, les tensions géostratégiques et les guerres par nature largement imprévisibles, ont continué d'entacher le scénario mondial en 2025, de l'Ukraine, au Moyen-Orient en passant par Taiwan, perpétuant l'incertitude chronique.**

du déflateur de la consommation personnelle à +2,8% en septembre, contre +2,3% en avril). Pour autant, le FED continue de faire l'hypothèse d'une hausse du niveau général des prix plutôt que de l'enclenchement d'une boucle salaire-prix auto-entretenu, justifiant la poursuite de la baisse de ses taux directeurs en décembre, les portant dans l'intervalle 3,5%/3,75% (cf. p. 22). En Zone Euro ensuite, où les craintes déflationnistes, liées à l'inondation des exportations de surcapacités industrielles chinoises se détournant des Etats-Unis ont compensé le risque de reprise de l'inflation en lien avec les tensions d'approvisionnement ou le changement climatique ce qui a justifié le maintien du taux de la facilité de dépôt à 2% (cf. p. 18). En Chine enfin, empêtrée dans la déflation (cf. p. 24), car le découplage commercial avec les Etats-Unis a mis en lumière la faiblesse de la demande intérieure incapable de prendre entièrement le relai.

**L'autre point clé du scénario macroéconomique de 2025 aura été celui du retour de la relance budgétaire sur le devant de la scène internationale à l'aune des multiples défis actuels** (vieillesse démographique dans les économies développées freinant la croissance, transition technologique liée à l'IA générative, adaptation au changement climatique, course au réarmement).

- **L'exemple le plus spectaculaire a été le vote du « One Big Beautiful Bill Act » (OBBBA) aux Etats-Unis au début de l'été, prolongeant et étendant les baisses d'impôts du « Tax Cuts and Jobs Act » (TCJA) de 2017 pour un coût cumulé atteignant Mds 3 400 USD d'ici à 2034** (sans tenir compte de la hausse de la charge d'intérêt de la dette et du rebouclage macroéconomique lié aux mesures) selon le Congressional Budget Office. Les calculs du Committee for a Responsible Federal Budget estiment ainsi la hausse de l'endettement public américain à 127% du PIB en 2034 (contre 117% à la même date selon la Loi actuelle). Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que la pression politique à la baisse des taux d'intérêt directeurs ne soit allée en

**Pour en venir aux actifs financiers, sans surprise compte tenu de la conjoncture décrite supra, au plan des taux d'intérêt souverains, le maître mot aura été celui de la pentification.** Aux Etats-Unis, c'est la baisse des taux courts entraînée par la baisse des taux directeurs qui a tiré la tendance (UST 2 ans - 77 pbs sur un an, respectivement, UST 10 ans - 40 pbs pour un spread 10 ans/2 ans à 70 pbs au 31/12/2025). En Europe, à l'inverse, alors que la BCE a arrêté son cycle de baisse des taux dès l'été, avec un taux de dépôt terminal à 2%, c'est plutôt la hausse du taux long qui a dominé (Bund 2 ans + 4 pbs, Bund 10 ans + 49 pbs et spread 10 ans/2 ans à 74 pbs au 31/12/2025). Au total, la pression à la hausse des taux longs est généralisée dans l'intégralité des économies développées à des rythmes divers, favorisée par la hausse constatée et prévue de l'endettement public.

**En outre, la déformation des courbes de rendement permet à l'indice BOAML All Maturity Euro Govt d'afficher une performance annuelle de +0,56%** surtout permise par les maturités allant de 0 à 7 ans, les pertes en capital liées à la forte hausse des taux sur la portion 7/10 ans et au-delà ayant pesé. **Pas de nouveautés du côté des spreads de crédit qui sont restés resserrés** (notamment sur l'investissement grade européen, autour de 70 pbs au 31/12/2025, cf. p. 11). Les défaillances d'entreprises cotées continuent de baisser à l'échelle de la planète (cf. p. 12) tandis que la bonne anticipation des trésoriers et les refinancements opportuns ont éliminé le phénomène de mur de la dette.

**Du côté des marchés actions, le maintien de performances économiques robustes malgré les défis est une aubaine qui leur permet d'enregistrer de nouveaux records. Les performances sont fortes et généralisées au-delà des frontières des Etats-Unis cette fois-ci: S&P 500 +16,39%, Stoxx Europe 600 +16,66%, Nikkei 225 +26,18%, Shanghai Composite + 18,41%. Aux Etats-Unis, la locomotive de la**

**technologie se maintient sur sa lancée** (Nasdaq +20,36%) **malgré la montée des craintes autour de la constitution d'une bulle spéculative**. Les croissances bénéficiaires ont été au rendez-vous et les signaux habituels d'exubérance ne se sont pas vraiment manifestés. Les performances individuelles de certaines entreprises atteignent des sommets sur l'année (Microsoft +15,58%, Nvidia +38,91%, Oracle +17,39%) malgré la correction technique entamée au dernier trimestre. **Plus largement, les performances du secteur bancaire, notamment en Zone Euro** (BNP Paribas +50,14%, Crédit Agricole +41,06%, Société Générale +161,84%, Commerzbank +135,54%, Banco Santander +132,40%), aidées par la pentification des courbes de rendement soutenant les marges nettes d'intérêt, la faiblesse du coût du risque et la forte activité de trading en lien avec la volatilité (profitant tout particulièrement à certaines banques américaines, Goldman Sachs +55,87%, JP Morgan +47,48%) **boostent les indices**. **L'aéronautique défense est également un gagnant incontesté de la conjoncture mondiale chahutée par les guerres** (Boeing +22,67%, Airbus +31,06%, Thalès +67,63%, Safran +41,80%, Rheinmettal +155,27%).

**Du côté des devises, cette année aura été marquée du sceau de la dépréciation du Dollar face aux autres grandes devises internationales.** La baisse particulièrement forte face à l'Euro (EUR/USD +13,44% à 1,17 au 31/12/2025) est inédite compte tenu de la poursuite de la surperformance de l'économie américaine par rapport à celle de la Zone Euro. La poursuite du cycle de baisse des taux du FED contre sa fin pour la BCE n'y est pas étrangère. Mais au-delà, les facteurs politiques ont à notre avis dominé. Ce sont en particulier les politiques disruptives de l'administration Trump (remise en cause de l'indépendance du FED, volonté de partage avec les partenaires du coût du maintien du Dollar comme principale monnaie de réserve internationale, etc.) qui ont pesé sur la valeur du Billet Vert. **Notons par ailleurs la forte dépréciation du Yen également face à l'Euro** entraînée par le plan de relance du nouveau

gouvernement Takaichi et les craintes concernant la dette publique alors même que la BoJ continue ses hausses de taux directeur (+ 50 pbs à 0,75%) cette année.

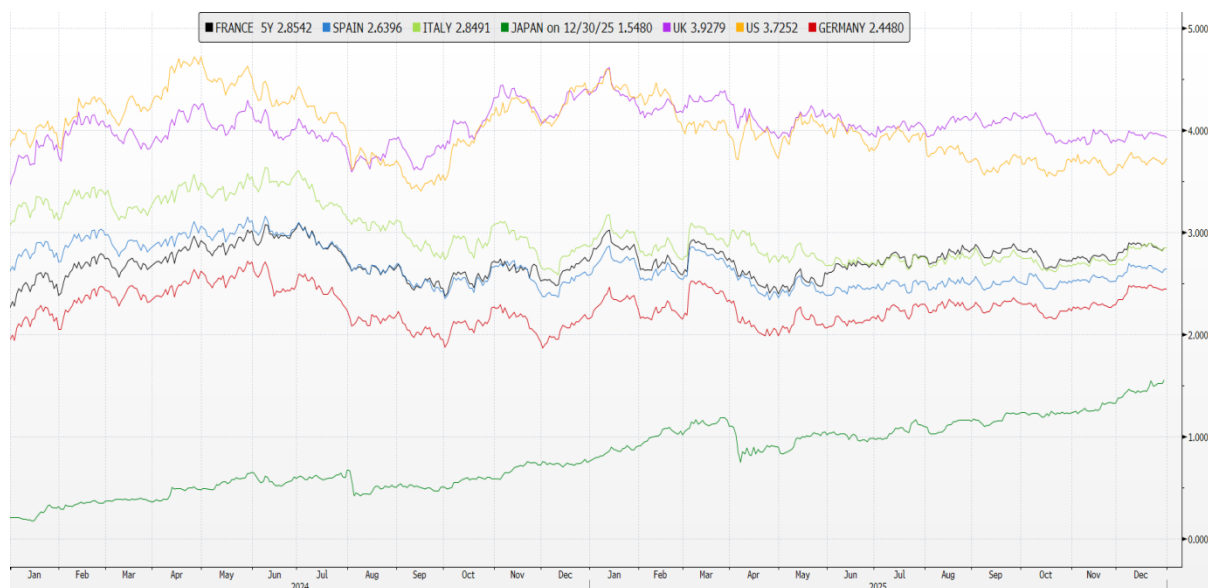
**Pour finir du côté des matières premières, marquées par la forte baisse des cours du pétrole** (Brent -18,04% à 60,85 USD/BBL) alors que l'OPEP+ remonte progressivement ses quotas de production et que les craintes de surcapacités l'emportent dans le contexte du ralentissement attendu du commerce mondial. La prime de risque géopolitique désormais nulle malgré la poursuite des tensions limite en revanche, à notre avis, le potentiel de baisse supplémentaire à court-terme hors résolution d'un conflit majeur. **A noter également en 2025, une nouvelle année de records pour les métaux précieux, en particulier l'or**, qui après avoir franchi la barre des 4 000 USD/oz, clôture l'année à 4 341,10 USD/oz (+62,83% sur un an). Valeur refuge par excellence en temps de guerre et d'inflation récalcitrante, il fait également partie des gagnants d'une conjoncture mondiale marquée par la fragilisation du statut de première économie et de gendarme du monde des Etats-Unis compte tenu des politiques de Trump (actif de réserve en diversification des banques centrales émergentes souhaitant réduire leur exposition au Dollar).

**Pour conclure, 2025 n'aura pas remis en cause l'exceptionnalisme américain mais aura probablement fait basculer le monde à l'ère de la course à l'hégémonie technologique et militaire, entre deux acteurs faisant incontestablement la course en tête, les Etats-Unis, et la Chine.** En 2026, le duel devrait se poursuivre, rythmé du côté chinois par les mesures précises accompagnant le plan 2026/2030 qui seront dévoilées début mars, et aux Etats-Unis par la succession de J. Powell à la tête du FED et l'approche des Midterms de novembre. En Zone Euro, si l'éventualité d'un cessez-le-feu en Ukraine nous paraît encore faible, ce sont plutôt les résultats concrets du plan de relance allemand qui seront clés.

#### Indices Obligataires Euro Govies

	31/12/2025	Variation sur :				31/12/2024
		1 Semaine	1 Mois	3 Mois	YTD	
All Maturity Euro Govt	226,78	0,14	-0,63	0,25	0,56	225,53
Euro Govt 1-3 YEARS	174,99	0,10	0,04	0,43	2,29	171,06
Euro Govt 3-5 YEARS	207,88	0,14	-0,22	0,37	2,48	202,85
Euro Govt 5-7 YEARS	240,90	0,15	-0,47	0,42	2,43	235,18
Euro Govt 7-10 YEARS	259,38	0,14	-0,76	0,35	1,70	255,06
Euro Govt 10+ YEARS	277,22	0,16	-1,49	-0,20	-3,80	288,16

#### Taux 5 ans des Souverains



## II) Performances du 31/12/24 au 31/12/2025

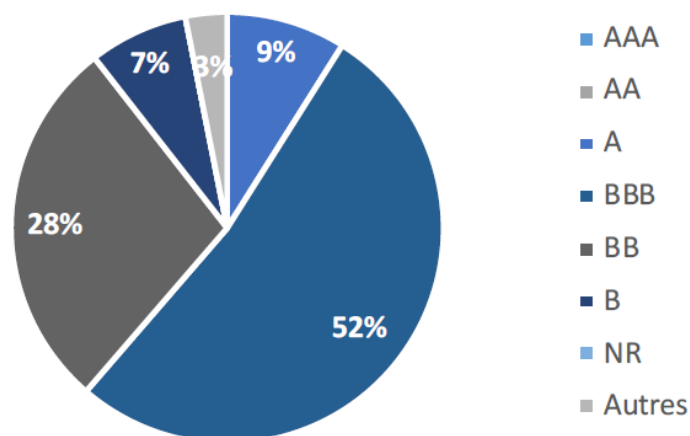
FR0011330513	<b>Richelieu Euro Crédit Unconstrained / Part R</b>	<b>3,05%</b>
<b>Indice part R ( OISESTR +2,50%)</b>		<b>4,83%</b>
FR0011374651	<b>Richelieu Euro Crédit Unconstrained / Part I</b>	<b>3,57%</b>
<b>Indice part I ( OISESTR +3%)</b>		<b>5,38%</b>
FR0013446747	<b>Richelieu Euro Crédit Unconstrained / Part N</b>	<b>3,31%</b>
<b>Indice part N (OISESTR +2,80%)</b>		<b>5,17%</b>

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## III) Répartition sectoriel au 31/12/2025

Finance	32,3%
Energie	11,6%
Consommation Discrétionnaire	10,8%
Services aux Collectivités	10,6%
Services de Communication	8,1%
Consommation de Base	8,1%
Immobilier	4,9%
Industrie	3,6%
Soins de Santé	1,9%
Matériaux	1,6%
Technologies de l'Information	0,0%
Autres	0,0%

## IV) Répartition par rating au 31/12/2025



## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GROUPAMA MONETAIRE - IC	12 465 210,35	13 138 791,21
IVO EMERGING MARKETS CORPORATE DEBT EUR I ACC	598 240,00	1 758 880,00
BANCO NTANDER 5.75% 23-08-33	1 062 300,00	1 062 050,00
ORSTED 1.5% 18-02-99	997 113,00	1 015 500,00
UNIT STAT TREA BIL ZCP 20-02-25		1 377 321,94
TIKEHAU CAPITAL 6.625% 14-03-30	671 400,00	672 600,00
ASS GENERALI 4.083% 16-07-35	1 203 200,00	
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.371% PERP	1 014 700,00	
ENI 4.875% PERP	1 004 250,00	
OMV AG 4.3702% PERP	915 660,00	

### 3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

##### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

##### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(\*) Sauf les dérivés listés.

**c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
<b>Total</b>	
<b>Instruments financiers dérivés</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
<b>Total</b>	

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

**d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
<b>Total des revenus</b>	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
<b>Total des frais</b>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

## **POLITIQUES DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES FOURNISSANT LE SERVICE D'EXECUTION D'ORDRE ET FOURNISSANT LE SERVICE D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT**

Richelieu Invest sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM.

De plus, Richelieu Invest a recours à des services de recherche externes afin de l'aider dans l'identification des meilleures opportunités d'investissement pour sa gestion.

Les politiques de sélection et d'évaluation des intermédiaires sont disponibles sur le site internet [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com).

Vous trouverez sur ce même site le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi conformément aux dispositions de l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF.

## **POLITIQUE DE VOTE**

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée au siège social de la société de gestion conformément à l'article 322-75 du Règlement Général de l'AMF.

## **INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE**

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

## **INFORMATIONS SUR LES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)**

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas un objectif d'investissement durable. Des informations sur les modalités de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent sur le site internet de la société de gestion, ainsi que dans le rapport annuel de l'OPCVM.

La politique d'engagement actionnarial ainsi que le compte rendu annuel de l'engagement de la société de gestion, sont également disponibles sur son site Internet : [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com).

## **REGLEMENT SFDR**

### Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

## **METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

Le risque global de l'OPC est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## **POLITIQUE DE REMUNERATION**

La politique de rémunération de Richelieu Invest est conforme à la Directive 2014/91/EU du 23 juillet 2014, dite « OPCVM 5 » portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Elle est consultable sur notre site internet [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com)

### **Montants des rémunérations versées au titre de l'année 2025 :**

- Rémunération fixe brute 2025 pour l'ensemble des collaborateurs de la SGP : 2 758 902 €
  - o Dont 1 585 295 € pour les preneurs de risques significatifs (MRT).
- Bonus brut versé en 2026 au titre de 2025 : 585 000 €
  - o Dont 544 000 € versés aux preneurs de risques significatifs (MRT). L'intégralité du bonus a été versé, il n'y a pas de partie différée (application du principe de proportionnalité).
- Intéressement brut versé en 2026 au titre de 2025 : 215 532 €
  - o Dont 126 805 € versés aux preneurs de risques significatifs (MRT).

### **AUTRES INFORMATIONS**

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

RICHELIEU INVEST  
1-3-5 Rue Paul Cézanne  
75008 PARIS  
[www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com)

## 4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

## **Fonds Commun de Placement STELLA MARIS SELECTION**

1-3-5, rue Paul Cézanne - 75008 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif STELLA MARIS SELECTION constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.



Date :  
2026.04.16  
09:44:19  
+02:00

Amaury Couplez  
Associé

## 5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>		
<b>Titres financiers</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>		<b>201 786,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		201 786,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>30 548 581,26</b>	<b>34 959 305,43</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	30 548 581,26	34 959 305,43
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances (D)</b>		<b>1 439 839,86</b>
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé		1 439 839,86
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>2 104 652,97</b>	<b>3 922 064,60</b>
OPCVM	2 104 652,97	3 922 064,60
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
<b>Dépôts (F)</b>		
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>		<b>51 674,34</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Prêts (I) (*)</b>		
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>		
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>32 653 234,23</b>	<b>40 574 670,23</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>13 104,17</b>	<b>228 674,49</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>942 063,38</b>	<b>2 208 334,63</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>955 167,55</b>	<b>2 437 009,12</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>33 608 401,78</b>	<b>43 011 679,35</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>		
Capital	32 532 552,18	40 425 923,87
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	1 038 137,38	2 342 555,03
<b>Capitaux propres I</b>	<b>33 570 689,56</b>	<b>42 768 478,90</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>		
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>33 570 689,56</b>	<b>42 768 478,90</b>
<b>Passifs éligibles :</b>		
<b>Instruments financiers (A)</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>		<b>51 674,29</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>		
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>		
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>		<b>51 674,29</b>
<b>Autres passifs :</b>		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	37 712,22	63 516,70
Concours bancaires		128 009,46
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>37 712,22</b>	<b>191 526,16</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>33 608 401,78</b>	<b>43 011 679,35</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>		
<b>Produits sur opérations financières :</b>		
Produits sur actions		
Produits sur obligations	1 728 152,96	1 260 037,69
Produits sur titres de créances	10 553,78	71 029,77
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme	-0,05	
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	11 353,65	32 541,63
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>1 750 060,34</b>	<b>1 363 609,09</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-1 943,10	-4 365,64
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-1 943,10</b>	<b>-4 365,64</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>1 748 117,24</b>	<b>1 359 243,45</b>
<b>Autres produits :</b>		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
<b>Autres charges :</b>		
Frais de gestion de la société de gestion	-459 494,85	-280 780,08
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-459 494,85</b>	<b>-280 780,08</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>1 288 622,39</b>	<b>1 078 463,37</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-233 138,33</b>	<b>224 046,79</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>1 055 484,06</b>	<b>1 302 510,16</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>		
Plus ou moins-values réalisées	16 238,86	-1 428 593,34
Frais de transactions externes et frais de cession	-14 958,15	-32 167,21
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>1 280,71</b>	<b>-1 460 760,55</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>17 786,84</b>	<b>-348 602,30</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>19 067,55</b>	<b>-1 809 362,85</b>

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-12 305,26	2 240 052,43
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-1 555,23	51,36
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>-13 860,49</b>	<b>2 240 103,79</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-22 553,74</b>	<b>609 303,93</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>-36 414,23</b>	<b>2 849 407,72</b>
<b>Acomptes :</b>		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>		
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>		
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>1 038 137,38</b>	<b>2 342 555,03</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## **ANNEXES COMPTABLES**

### **A. Informations générales**

#### **A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable**

##### **A1a. Stratégie et profil de gestion**

Le FCP a pour objet la recherche d'une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indicateur de référence composite (€STER capitalisé + 2,50% pour la part R, +2,80% pour la part N, +3% pour la part I et FED capitalisé + 2,50% pour la part RUSD(H)), sur la durée de placement recommandée de 3 ans via une gestion active et discrétionnaire.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

## A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>89 400 970,19</b>	<b>42 664 564,95</b>	<b>38 012 349,71</b>	<b>42 768 478,90</b>	<b>33 570 689,56</b>
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I en EUR</b>					
Actif net	41 936 907,40	20 813 231,78	16 266 742,46	9 070 493,17	6 525 466,44
Nombre de titres	373,0115	194,7204	144,7826	76,0323	52,8116
Valeur liquidative unitaire	112 427,92	106 887,78	112 352,88	119 297,89	123 561,23
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1 029,58	-5 288,49	-2 066,31	-5 039,10	70,50
Capitalisation unitaire sur revenu	2 301,71	2 461,22	3 465,59	3 863,42	4 278,70
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED N en EUR</b>					
Actif net	21 148 918,63	10 503 722,57	7 463 504,84	18 190 332,69	9 117 242,67
Nombre de titres	209 826,9334	109 777,1126	74 324,2412	170 940,6269	82 935,5054
Valeur liquidative unitaire	100,79	95,68	100,41	106,41	109,93
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,92	-4,73	-1,84	-4,50	0,06
Capitalisation unitaire sur revenu	1,91	2,05	2,95	3,26	3,53
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED R en EUR</b>					
Actif net	26 315 144,16	11 347 610,60	14 282 102,41	15 507 653,04	17 927 980,45
Nombre de titres	236 934,3924	107 680,9151	129 193,4863	132 596,8439	148 750,3414
Valeur liquidative unitaire	111,06	105,38	110,54	116,95	120,52
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,01	-5,21	-2,03	-4,95	0,06
Capitalisation unitaire sur revenu	2,05	2,21	3,19	3,39	3,60

## **A2. Règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

### **Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :**

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1<sup>er</sup> niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2<sup>ème</sup> niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

## Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire.

Les frais de fonctionnement et autres services peuvent inclure les frais suivants :

- Frais d'enregistrement et de référencement des fonds
- Frais d'information clients et distributeurs
- Frais de dépositaire, de juridiques, audit, fiscalité, etc.
- Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs
- Frais opérationnels
- Frais des données
- Frais liés à la connaissance client

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autres services » étaient inférieurs au taux affiché.

La Société de gestion pourrait être amenée à verser à titre de rémunération une quote-part des frais de gestion financière de l'OPC au conseiller, aux commercialisateurs, à des plateformes d'assurance ou bancaire au titre de la distribution des parts du FCP ainsi qu'à des intermédiaires pour la mise en relation avec d'autres investisseurs ou commercialisateurs. Cette rémunération est variable et dépend de la relation d'affaires en place avec l'intermédiaire et de l'amélioration de la qualité du service fourni au client dont peut justifier le bénéficiaire de cette rémunération. Cette rémunération peut être forfaitaire ou calculée sur la base des actifs nets souscrits résultant de l'action de l'intermédiaire. L'intermédiaire peut être membre ou non du groupe Richelieu.

Chaque intermédiaire communiquera au client, conformément à la réglementation qui lui est applicable, toute information utile sur les coûts et frais et ses rémunérations.

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux maximum (TTC)
1	Frais de gestion financière de la société de gestion	Actif net, déduction faite des parts ou actions d'OPCVM gérés par Richelieu Invest (hors OPC de taux dans le cadre de la gestion de la trésorerie) ou toutes entités de son groupe d'appartenance	Part R et RUSD(H) : 1,40% Parts N : 1,10% Parts I : 0,90%
2	Frais de fonctionnements et autres services	Actif net	Néant
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
5	Commission de surperformance	Actif net	15% au-delà d'une performance sur année calendaire supérieure à l'Indicateur de référence : Part R : €STR + 2,50% capitalisé Part RUSD(H) : FED + 2,50% capitalisé Part N : €STR + 2,80% capitalisé Part I : €STR + 3,0% capitalisé

Seuls les frais mentionnés ci-dessous peuvent être hors champ des cinq blocs de frais évoqués ci-dessus :

- les contributions dues pour la gestion du FCP en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le FCP) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Pour toute information complémentaire, les porteurs de parts peuvent se reporter au rapport annuel de l'OPCVM.

### Swing pricing

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative dite de « swing pricing » avec un seuil de déclenchement visant à réduire pour les porteurs les coûts de réaménagement de portefeuille liés aux souscriptions ou aux rachats, en affectant tout ou partie de ces coûts aux porteurs entrants et/ou sortants.

Si, un jour de calcul de la valeur liquidative, le solde net des souscriptions et des rachats sur l'ensemble des catégories de parts est supérieur à un seuil prédéterminé par la société de gestion, exprimé en pourcentage de l'actif net du fonds (appelé seuil de déclenchement), la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse (en cas de souscriptions nettes) ou à la baisse (en cas de rachats nets) afin de prendre en compte les coûts de réaménagement du portefeuille imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

La valeur liquidative de chaque catégorie de part est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives de chaque catégorie de part. La valeur liquidative ajustée, dite « swinguée » est la seule valeur liquidative communiquée aux porteurs du fonds.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et sont revus périodiquement. Ces coûts sont estimés sur la base des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des impôts et taxes éventuels applicables au fonds.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au montant net des ordres de souscriptions et rachats du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du « swing pricing » à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements. Dans tous les cas, ces ajustements ne pourront pas dépasser 5% de la valeur liquidative.

Les investisseurs sont informés que la volatilité de la valeur liquidative du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du « swing pricing ».

Conformément aux dispositions réglementaires, la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le revenu :**

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation des revenus nets</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED R	Capitalisation	Capitalisation
Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED N	Capitalisation	Capitalisation
Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I	Capitalisation	Capitalisation

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>42 768 478,90</b>	<b>38 012 349,71</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	9 885 241,15	27 393 561,30
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-20 359 073,10	-24 495 238,72
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 288 622,39	1 078 463,37
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 280,71	-1 460 760,55
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-13 860,49	2 240 103,79
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>33 570 689,56</b>	<b>42 768 478,90</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	5,9169	709 811,10
Parts rachetées durant l'exercice	-29,1376	-3 532 175,55
Solde net des souscriptions/rachats	-23,2207	-2 822 364,45
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	52,8116	
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED N</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	18 353,8866	1 968 008,78
Parts rachetées durant l'exercice	-106 359,0081	-11 547 722,74
Solde net des souscriptions/rachats	-88 005,1215	-9 579 713,96
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	82 935,5054	
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED R</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	61 172,8587	7 207 421,27
Parts rachetées durant l'exercice	-45 019,3612	-5 279 174,81
Solde net des souscriptions/rachats	16 153,4975	1 928 246,46
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	148 750,3414	

### B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED N</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED R</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

### B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I FR0011374651	Capitalisation	Capitalisation	EUR	6 525 466,44	52,8116	123 561,23
RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED N FR0013446747	Capitalisation	Capitalisation	EUR	9 117 242,67	82 935,5054	109,93
RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED R FR0011330513	Capitalisation	Capitalisation	EUR	17 927 980,45	148 750,3414	120,52

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
<b>Hors-bilan</b>						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>						

#### C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>						

**C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Obligations	30 548,58	30 548,58			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	942,06				942,06
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
<b>Total</b>		<b>30 548,58</b>			<b>942,06</b>

**C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>							
Dépôts							
Obligations					2 589,17	14 639,92	13 319,49
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	942,06						
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
<b>Hors-bilan</b>							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
<b>Total</b>	<b>942,06</b>				<b>2 589,17</b>	<b>14 639,92</b>	<b>13 319,49</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

### C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD				
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	42,43				
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
<b>Total</b>	<b>42,43</b>				

### C1f. Exposition directe aux marchés de crédit<sup>(\*)</sup>

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	20 291,24	10 257,34	
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits			
<b>Solde net</b>	<b>20 291,24</b>	<b>10 257,34</b>	

(\*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

### C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

### C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

### C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
<b>Créances</b>		
	Coupons et dividendes en espèces	13 104,17
<b>Total des créances</b>		<b>13 104,17</b>
<b>Dettes</b>		
	Frais de gestion fixe	36 361,40
	Frais de gestion variable	1 350,82
<b>Total des dettes</b>		<b>37 712,22</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>-24 608,05</b>

### D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	75 874,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,92
Frais de gestion variables provisionnés	-5 140,16
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,06
Frais de gestion variables acquis	82,58
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED N</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	172 847,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,12
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED R</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	226 579,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,41
Frais de gestion variables provisionnés	-10 792,17
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,07
Frais de gestion variables acquis	42,72
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
<b>Total</b>	

### D4. Autres informations

#### D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

#### D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b> Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	<b>1 055 484,06</b>	<b>1 302 510,16</b>
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b> Report à nouveau	<b>1 055 484,06</b>	<b>1 302 510,16</b>
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>1 055 484,06</b>	<b>1 302 510,16</b>

### Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b> Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	<b>225 965,39</b>	<b>293 745,07</b>
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b> Report à nouveau	<b>225 965,39</b>	<b>293 745,07</b>
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>225 965,39</b>	<b>293 745,07</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>225 965,39</b>	<b>293 745,07</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires		
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

## Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>293 172,27</b>	<b>558 227,04</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>293 172,27</b>	<b>558 227,04</b>
Report à nouveau		
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>293 172,27</b>	<b>558 227,04</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	293 172,27	558 227,04
<b>Total</b>	<b>293 172,27</b>	<b>558 227,04</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

## Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>536 346,40</b>	<b>450 538,05</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>536 346,40</b>	<b>450 538,05</b>
Report à nouveau		
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>536 346,40</b>	<b>450 538,05</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	536 346,40	450 538,05
<b>Total</b>	<b>536 346,40</b>	<b>450 538,05</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

## D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	<b>19 067,55</b>	<b>-1 809 362,85</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>19 067,55</b>	<b>-1 809 362,85</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>19 067,55</b>	<b>-1 809 362,85</b>

### Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>3 723,51</b>	<b>-383 134,87</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>3 723,51</b>	<b>-383 134,87</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>3 723,51</b>	<b>-383 134,87</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation		
	3 723,51	-383 134,87
<b>Total</b>	<b>3 723,51</b>	<b>-383 134,87</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Acomptes unitaires versés		
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

### Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED N

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b> Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	<b>5 184,19</b>	<b>-769 393,28</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b> Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	<b>5 184,19</b>	<b>-769 393,28</b>
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>5 184,19</b>	<b>-769 393,28</b>
<b>Affectation :</b> Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation		
	5 184,19	-769 393,28
<b>Total</b>	<b>5 184,19</b>	<b>-769 393,28</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b> Acomptes unitaires versés		
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b> Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

## Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>10 159,85</b>	<b>-656 834,70</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>10 159,85</b>	<b>-656 834,70</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>10 159,85</b>	<b>-656 834,70</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	10 159,85	-656 834,70
<b>Total</b>	<b>10 159,85</b>	<b>-656 834,70</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés		
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>30 548 581,26</b>	<b>91,00</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>30 548 581,26</b>	<b>91,00</b>
<b>Assurance</b>			<b>5 078 378,47</b>	<b>15,13</b>
AGEAS NV EX FORTIS 4.625% 02-05-56	EUR	900 000	944 059,19	2,81
APICIL PREVOYANCE 5.375% 03-10-34	EUR	700 000	766 876,23	2,28
ASS GENERALI 4.083% 16-07-35	EUR	1 200 000	1 217 378,76	3,64
AXA 3.25% 28-05-49 EMTN	EUR	700 000	713 308,49	2,12
CASA ASSURANCES 2.625% 29-01-48	EUR	700 000	710 821,28	2,12
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES 4.375% 26-05-35	EUR	700 000	725 934,52	2,16
<b>Automobiles</b>			<b>823 355,78</b>	<b>2,45</b>
STELLANTIS NV 4.625% 06-06-35	EUR	800 000	823 355,78	2,45
<b>Banques commerciales</b>			<b>3 092 489,43</b>	<b>9,21</b>
BNP PAR 4.1986% 16-07-35 EMTN	EUR	900 000	934 722,19	2,79
HSBC 4.599% 22-03-35	EUR	600 000	644 117,40	1,92
LLOYDS BANKING GROUP 4.0% 09-05-35	EUR	800 000	834 088,77	2,48
SG 5.625% 02-06-33 EMTN	EUR	600 000	679 561,07	2,02
<b>Compagnies aériennes</b>			<b>654 726,99</b>	<b>1,95</b>
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 5.25% 15-01-55	EUR	600 000	654 726,99	1,95
<b>Composants automobiles</b>			<b>1 530 338,53</b>	<b>4,56</b>
FORVIA 5.5% 15-06-31	EUR	300 000	311 499,17	0,93
SCHAEFFLER AG 5.375% 01-04-31	EUR	600 000	658 563,37	1,96
VALEO 5.875% 12-04-29 EMTN	EUR	500 000	560 275,99	1,67
<b>Distribution de produits alimentaires de première nécessité</b>			<b>907 896,93</b>	<b>2,70</b>
NN GROUP NV 6.0% 03-11-43 EMTN	EUR	800 000	907 896,93	2,70
<b>Electricité</b>			<b>877 083,51</b>	<b>2,61</b>
EDF 7.5% PERP EMTN	EUR	800 000	877 083,51	2,61
<b>Emballage et conditionnement</b>			<b>513 331,11</b>	<b>1,53</b>
BALL 4.25% 01-07-32	EUR	500 000	513 331,11	1,53
<b>Equipements électriques</b>			<b>539 896,98</b>	<b>1,61</b>
ALSTOM 5.868% PERP	EUR	500 000	539 896,98	1,61
<b>Equipements et instruments électroniques</b>			<b>684 077,97</b>	<b>2,04</b>
IBERDROLA INTL BV 2.25% PERP	EUR	700 000	684 077,97	2,04
<b>FPI résidentielles</b>			<b>1 080 395,07</b>	<b>3,22</b>
ALTAREA COGEDIM 5.5% 02-10-31	EUR	1 000 000	1 080 395,07	3,22
<b>Marchés de capitaux</b>			<b>1 045 754,28</b>	<b>3,12</b>
QPARK HOLDING I BV 5.125% 15-02-30	EUR	500 000	526 074,20	1,57
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 5.493% PERP	EUR	500 000	519 680,08	1,55
<b>Pétrole et gaz</b>			<b>3 804 179,87</b>	<b>11,33</b>
ENI 4.875% PERP	EUR	1 000 000	1 049 237,47	3,12
OMV AG 4.3702% PERP	EUR	900 000	913 377,05	2,72

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTALENERGIES SE 2.0% PERP	EUR	1 000 000	935 214,73	2,79
TOTALENERGIES SE 2.125% PERP	EUR	1 000 000	906 350,62	2,70
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>1 915 392,35</b>	<b>5,71</b>
IPSEN 3.875% 25-03-32	EUR	600 000	621 700,81	1,85
ITM ENTREPRISES 5.75% 22-07-29	EUR	400 000	436 963,29	1,30
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 7.875% 15-09-31	EUR	700 000	856 728,25	2,56
<b>Services aux collectivités</b>			<b>1 900 922,37</b>	<b>5,66</b>
ENGIE 5.125% PERP	EUR	800 000	867 091,40	2,58
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.371% PERP	EUR	1 000 000	1 033 830,97	3,08
<b>Services aux entreprises</b>			<b>637 731,26</b>	<b>1,90</b>
CMA CGM 5.5% 15-07-29	EUR	600 000	637 731,26	1,90
<b>Services de télécommunication diversifiés</b>			<b>1 823 355,09</b>	<b>5,43</b>
EIRCOM FINANCE 5.0% 30-04-31	EUR	500 000	513 743,89	1,53
ILIAD HOLDING SAS 6.875% 15-04-31	EUR	600 000	649 555,67	1,93
TELEFONICA EUROPE BV 5.7522% PERP	EUR	600 000	660 055,53	1,97
<b>Services de télécommunication mobile</b>			<b>836 112,67</b>	<b>2,49</b>
SOFTBANK GROUP 5.75% 08-07-32	EUR	800 000	836 112,67	2,49
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>1 894 705,13</b>	<b>5,64</b>
AFFLELOU SAS 6.0% 25-07-29	EUR	400 000	428 128,67	1,28
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 4.0% 15-01-35	EUR	600 000	629 699,47	1,88
TIKEHAU CAPITAL 4.25% 08-04-31	EUR	800 000	836 876,99	2,48
<b>Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)</b>			<b>505 671,88</b>	<b>1,51</b>
ICADE PROMOTION 4.375% 22-05-35	EUR	500 000	505 671,88	1,51
<b>Tabac</b>			<b>402 785,59</b>	<b>1,20</b>
BRITISH AMERICAN TOBAC 3.75% PERP	EUR	400 000	402 785,59	1,20
<b>TITRES D'OPC</b>			<b>2 104 652,97</b>	<b>6,27</b>
<b>OPCVM</b>			<b>2 104 652,97</b>	<b>6,27</b>
<b>Gestion collective</b>			<b>2 104 652,97</b>	<b>6,27</b>
GR MONETAIRE IC	EUR	9	2 104 652,97	6,27
<b>Total</b>			<b>32 653 234,23</b>	<b>97,27</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>						

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

### E3. Inventaire des instruments financiers à terme

#### E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>				
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>				
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>				
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>				
<b>Total</b>				

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

#### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

#### E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	32 653 234,23
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	955 167,55
Autres passifs (-)	-37 712,22
Passifs de financement (-)	
<b>Total = actif net</b>	<b>33 570 689,56</b>

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I	EUR	52,8116	123 561,23
Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED N	EUR	82 935,5054	109,93
Part RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED R	EUR	148 750,3414	120,52

## 6. ANNEXE(S)



## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du produit : RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED R  
Code ISIN : FR0011330513  
Nom de l'initiateur : Richelieu Invest  
Site Web : <https://richelieuinvest.com/>

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Invest en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Invest est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/06/2025

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

**Durée** : Le produit a été créé le 30 octobre 2012 pour une durée de 99 ans.

**Objectif** : Le produit a pour objet la recherche d'une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indicateur de référence composite €STER capitalisé + 2,5% , sur la durée de placement recommandée de 3 ans via une gestion discrétionnaire.

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indicateur de référence ESTER capitalisé +2,5%.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds adopte un style de gestion opportuniste et discrétionnaire en investissant sur des titres de créance et instruments libellés en euro ou en devises du marché monétaire, de dette publique, de dette privée, et de dette convertible, sans contrainte a priori d'allocation par zones géographiques, notation, secteur d'activités ou types de valeurs. Les investissements seront cependant à dominante d'obligations d'entreprises dans des conditions normales de marché. La gestion repose sur l'analyse par le gérant des rémunérations en taux selon les différentes maturités (courbe), les différents pays et les différentes qualités de signature des émetteurs. Cette analyse tient largement compte de la perception qu'a le gérant sur la situation du cycle économique et financier au moment de l'analyse. Le choix des émetteurs provient de l'analyse financière de l'équipe de gestion sur leur qualité et leur solvabilité.

La sélection des titres est effectuée en fonction des anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des données macroéconomiques et de marché. Les gérants apprécient ensuite les caractéristiques techniques propres au titre. Parallèlement, afin d'évaluer le risque crédit, une analyse financière portant sur les émetteurs est menée.

Le produit est investi en obligations de toutes natures (classiques, convertibles, remboursables, ...) et en autres titres de créance à taux fixe et/ou variable émis en euros ou en US dollar, ainsi qu'aux instruments du marché monétaire. Le produit pourra exposer l'intégralité de son actif net aux produits de taux à caractère spéculatif plus risqués, non notés ou dits « high yield », c'est à dire dont la notation long terme est inférieure à BBB- ou Baa3 selon les échelles de notation des agences officielles ou notation jugée équivalente par la société de gestion, qui ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par ces agences et mène sa propre analyse interne du risque de crédit ou de marché. La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre -4 et +8. La sensibilité mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la valeur de l'actif du produit. Le produit pourra utiliser des instruments financiers dérivés pour couvrir son actif au risque de taux et actions et/ou exposer son actif au risque de taux.

**Affectation des revenus** : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

**Investisseurs de détail visés** : Tous souscripteurs

**Autres informations** :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

La durée de placement recommandée est de 3 ans. Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 11H30.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail [connect@richelieuinvest.com](mailto:connect@richelieuinvest.com) ou sur le site internet [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com).

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : [www.richelieuinvest.com/notre-gamme/](http://www.richelieuinvest.com/notre-gamme/).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée : 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Minimum :</b> Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8560 EUR	8535 EUR
	Rendement annuel moyen	-14,40 %	- 5,14 %
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8504 EUR	8800 EUR
	Rendement annuel moyen	-14,96 %	- 4,17 %
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10312 EUR	9799 EUR
	Rendement annuel moyen	3,12 %	- 0,67 %
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11565 EUR	11166 EUR
	Rendement annuel moyen	15,65 %	3,74 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/09/20 - 30/09/22].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [31/05/20 - 31/05/22].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/05/23 - 30/05/25].

## Que se passe-t-il si Richelieu Invest n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	177 EUR	530 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,77 %	1,76 %

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,09 % avant déduction des coûts et de - 0,67 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée n'est facturé.	N/A
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,42 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	142 EUR
Coûts de transaction	0,35 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	35 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	N/A

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 3 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 11H30. Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du fonds à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce fonds.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : [reclamation@richelieuinvest.com](mailto:reclamation@richelieuinvest.com), site web : <https://richelieuinvest.com/>.

## Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : <https://richelieuinvest.com/finance-durable/>

La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

L'historique mensuel des scénarios de performance ainsi que les performances passées, sont disponibles sur notre site internet Richelieu Invest au lien suivant : <https://fonds.richelieuinvest.com/fr/fonds/richelieu-euro-credit-unconstrained-r>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com). Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.



## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du produit : RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED I  
Code ISIN : FR0011374651  
Nom de l'initiateur : Richelieu Invest  
Site Web : <https://richelieuinvest.com/>

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Invest en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Invest est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/06/2025

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

**Durée** : Le produit a été créé le 30 octobre 2012 pour une durée de 99 ans.

**Objectif** : Le produit a pour objet la recherche d'une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indicateur de référence composite €STER capitalisé + 3% , sur la durée de placement recommandée de 3 ans via une gestion discrétionnaire.

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indicateur de référence ESTER capitalisé +3%.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds adopte un style de gestion opportuniste et discrétionnaire en investissant sur des titres de créance et instruments libellés en euro ou en devises du marché monétaire, de dette publique, de dette privée, et de dette convertible, sans contrainte a priori d'allocation par zones géographiques, notation, secteur d'activités ou types de valeurs. Les investissements seront cependant à dominante d'obligations d'entreprises dans des conditions normales de marché. La gestion repose sur l'analyse par le gérant des rémunérations en taux selon les différentes maturités (courbe), les différents pays et les différentes qualités de signature des émetteurs. Cette analyse tient largement compte de la perception qu'a le gérant sur la situation du cycle économique et financier au moment de l'analyse. Le choix des émetteurs provient de l'analyse financière de l'équipe de gestion sur leur qualité et leur solvabilité.

La sélection des titres est effectuée en fonction des anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des données macroéconomiques et de marché. Les gérants apprécient ensuite les caractéristiques techniques propres au titre. Parallèlement, afin d'évaluer le risque crédit, une analyse financière portant sur les émetteurs est menée.

Le produit est investi en obligations de toutes natures (classiques, convertibles, remboursables, ...) et en autres titres de créance à taux fixe et/ou variable émis en euros ou en US dollar, ainsi qu'aux instruments du marché monétaire. Le produit pourra exposer l'intégralité de son actif net aux produits de taux à caractère spéculatif plus risqués, non notés ou dits « high yield », c'est à dire dont la notation long terme est inférieure à BBB- ou Baa3 selon les échelles de notation des agences officielles ou notation jugée équivalente par la société de gestion, qui ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par ces agences et mène sa propre analyse interne du risque de crédit ou de marché. La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre -4 et +8. La sensibilité mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la valeur de l'actif du produit. Le produit pourra utiliser des instruments financiers dérivés pour couvrir son actif au risque de taux et actions et/ou exposer son actif au risque de taux.

**Affectation des revenus** : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

**Investisseurs de détail visés** : Investisseurs institutionnels

**Autres informations** :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

La durée de placement recommandée est de 3 ans. Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 11H30.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail [connect@richelieuinvest.com](mailto:connect@richelieuinvest.com) ou sur le site internet [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com).

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : [www.richelieuinvest.com/notre-gamme/](http://www.richelieuinvest.com/notre-gamme/).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée : 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Minimum :</b> Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8561 EUR	8534 EUR
	Rendement annuel moyen	-14,39 %	- 5,15 %
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8556 EUR	8958 EUR
	Rendement annuel moyen	-14,44 %	- 3,60 %
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10368 EUR	9981 EUR
	Rendement annuel moyen	3,68 %	- 0,06 %
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11633 EUR	11365 EUR
	Rendement annuel moyen	16,33 %	4,36 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/09/20 - 30/09/22].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [28/06/22 - 28/06/24].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/05/23 - 30/05/25].

## Que se passe-t-il si Richelieu Invest n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	127 EUR	385 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1,27 %	1,27 %

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,21 % avant déduction des coûts et de - 0,06 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée n'est facturé.	N/A
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,92 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	92 EUR
Coûts de transaction	0,35 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	35 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	N/A

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 3 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 11H30. Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du fonds à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce fonds.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : [reclamation@richelieuinvest.com](mailto:reclamation@richelieuinvest.com), site web : <https://richelieuinvest.com/>.

## Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : <https://richelieuinvest.com/finance-durable/>

La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

L'historique mensuel des scénarios de performance ainsi que les performances passées, sont disponibles sur notre site internet Richelieu Invest au lien suivant : <https://fonds.richelieuinvest.com/fr/fonds/richelieu-euro-credit-unconstrained-i>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com). Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.



## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Nom du produit : RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED N  
Code ISIN : FR0013446747  
Nom de l'initiateur : Richelieu Invest  
Site Web : <https://richelieuinvest.com/>

Appelez-le +33 1 42 89 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Richelieu Invest en ce qui concerne ce document d'informations clés. Richelieu Invest est agréée en France sous le numéro GP-97036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 10/06/2025

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** : Le produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (« FCP ») de droit français et relevant de la directive européenne 2009/65/CE (UCITS IV).

**Durée** : Le produit a été créé le 30 octobre 2012 pour une durée de 99 ans.

**Objectif** : Le produit a pour objet la recherche d'une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indicateur de référence composite €STER capitalisé + 2,8% , sur la durée de placement recommandée de 3 ans via une gestion discrétionnaire.

La performance du produit peut être comparée a posteriori à celle de l'indicateur de référence ESTER capitalisé +2,8%.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds adopte un style de gestion opportuniste et discrétionnaire en investissant sur des titres de créance et instruments libellés en euro ou en devises du marché monétaire, de dette publique, de dette privée, et de dette convertible, sans contrainte a priori d'allocation par zones géographiques, notation, secteur d'activités ou types de valeurs. Les investissements seront cependant à dominante d'obligations d'entreprises dans des conditions normales de marché. La gestion repose sur l'analyse par le gérant des rémunérations en taux selon les différentes maturités (courbe), les différents pays et les différentes qualités de signature des émetteurs. Cette analyse tient largement compte de la perception qu'a le gérant sur la situation du cycle économique et financier au moment de l'analyse. Le choix des émetteurs provient de l'analyse financière de l'équipe de gestion sur leur qualité et leur solvabilité.

La sélection des titres est effectuée en fonction des anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution des données macroéconomiques et de marché. Les gérants apprécient ensuite les caractéristiques techniques propres au titre. Parallèlement, afin d'évaluer le risque crédit, une analyse financière portant sur les émetteurs est menée.

Le produit est investi en obligations de toutes natures (classiques, convertibles, remboursables, ...) et en autres titres de créance à taux fixe et/ou variable émis en euros ou en US dollar, ainsi qu'aux instruments du marché monétaire. Le produit pourra exposer l'intégralité de son actif net aux produits de taux à caractère spéculatif plus risqués, non notés ou dits « high yield », c'est à dire dont la notation long terme est inférieure à BBB- ou Baa3 selon les échelles de notation des agences officielles ou notation jugée équivalente par la société de gestion, qui ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement aux notations de crédit émises par ces agences et mène sa propre analyse interne du risque de crédit ou de marché. La sensibilité globale du portefeuille sera comprise entre -4 et +8. La sensibilité mesure l'impact de la variation des taux d'intérêt sur la valeur de l'actif du produit. Le produit pourra utiliser des instruments financiers dérivés pour couvrir son actif au risque de taux et actions et/ou exposer son actif au risque de taux.

**Affectation des revenus** : Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.

**Investisseurs de détail visés** : Réservé à certains intermédiaires financiers et/ou aux distributeurs désignés par la Société de Gestion et plus particulièrement aux clients sous mandat de gestion et conseil indépendant.

### Autres informations :

Le dépositaire est CACEIS BANK.

La durée de placement recommandée est de 3 ans. Vous pouvez demander le rachat de vos parts chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 11H30.

D'autres documents d'information du produit (prospectus/rapport annuel/rapport semestriel/valeur liquidative) sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), par mail [connect@richelieuinvest.com](mailto:connect@richelieuinvest.com) ou sur le site internet [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com).

Les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du produit peuvent être consultés sur le site internet : [www.richelieuinvest.com/notre-gamme/](http://www.richelieuinvest.com/notre-gamme/).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre

des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité du compartiment à vous payer en soit affectée.

Les risques liés à la faible liquidité de certains titres, aux instruments financiers à terme, ainsi que de contrepartie et de crédit ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur de risque.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénarios d'investissement pour 10 000 EUR Période de détention recommandée : 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Minimum :</b> Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
<b>Tensions</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8561 EUR	8535 EUR
	Rendement annuel moyen	-14,39 %	- 5,14 %
<b>Défavorable</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8535 EUR	8896 EUR
	Rendement annuel moyen	-14,65 %	- 3,82 %
<b>Intermédiaire</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10346 EUR	9909 EUR
	Rendement annuel moyen	3,46 %	- 0,30 %
<b>Favorable</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11606 EUR	11279 EUR
	Rendement annuel moyen	16,06 %	4,09 %

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/09/20 - 30/09/22].

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [28/06/22 - 28/06/24].

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre [30/05/23 - 30/05/25].

## Que se passe-t-il si Richelieu Invest n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	147 EUR	444 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	1,47 %	1,47 %

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,16 % avant déduction des coûts et de - 0,31 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Aucun coût d'entrée n'est facturé.	N/A
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est facturé.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,12 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	112 EUR
Coûts de transaction	0,35 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	35 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	0,00 % . Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Des commissions liées aux résultats peuvent être prélevées dans le cas où le produit surperforme l'indicateur de référence mais délivre une performance négative.	N/A

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 3 ans

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Les rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 11H30. Les rachats sont exécutés, sur la base de la valeur liquidative datée et calculée sur les cours de clôture du jour (cours inconnu). La valeur liquidative est déterminée le lendemain. Le règlement est effectué à J+2 ouvrés.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du fonds à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce fonds.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite formuler une réclamation concernant le produit afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la réclamation, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine aux coordonnées suivante : Richelieu Invest, 1-3-5 rue Paul Cézanne, 75008 Paris (France), e-mail : [reclamation@richelieuinvest.com](mailto:reclamation@richelieuinvest.com), site web : <https://richelieuinvest.com/>.

## Autres informations pertinentes

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Informations relatives à la finance durable : <https://richelieuinvest.com/finance-durable/>

La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

L'historique mensuel des scénarios de performance ainsi que les performances passées, sont disponibles sur notre site internet Richelieu Invest au lien suivant : <https://fonds.richelieuinvest.com/fr/fonds/richelieu-euro-credit-unconstrained-n>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : minimum 10 ans en fonction de la date de création de la part. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet [www.richelieuinvest.com](http://www.richelieuinvest.com). Une version papier de la politique de rémunération sera mise à la disposition des investisseurs, gratuitement et sur demande auprès de la Société de Gestion.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce produit est autorisé en France.

**Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

**La taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

**Dénomination du produit :** RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED  
**Identifiant de l'OPCVM :** 9695003SANTSJL9SCR98

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
<input checked="" type="radio"/> <input checked="" type="radio"/> <input type="checkbox"/> <b>Oui</b>	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Non</b>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : ____% <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> dans des activités qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> </ul>	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de ____% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</li> <li><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</li> </ul>
<input type="checkbox"/> Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : ____%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED a intégré des critères liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son processus de gestion, sans se limiter à des caractéristiques environnementales et sociales précises.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Le fonds applique une stratégie dite « meilleur que l'univers ». En effet, la stratégie ESG est basé sur une notation ESG moyenne du fonds devant être meilleur que celle de son univers.

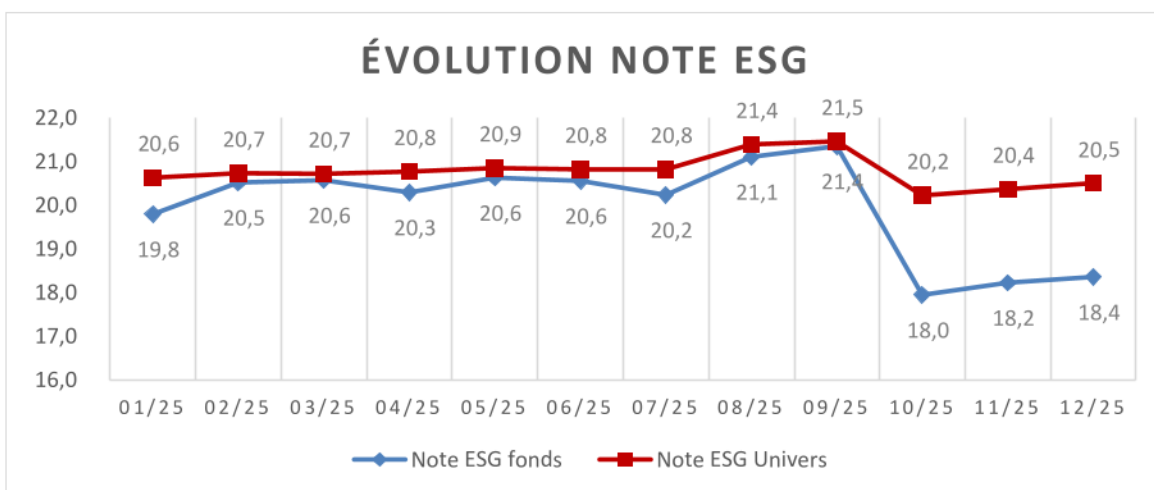
Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

En septembre 2024, Richelieu Invest effectue un changement de fournisseur de données Extra Financière. La notation ESG est le résultat de 25 indicateurs. Il représente le risk ESG d'un émetteur. Plus il est élevé, plus il y a un risque que l'émetteur ne puisse pas gérer ses impacts ESG.



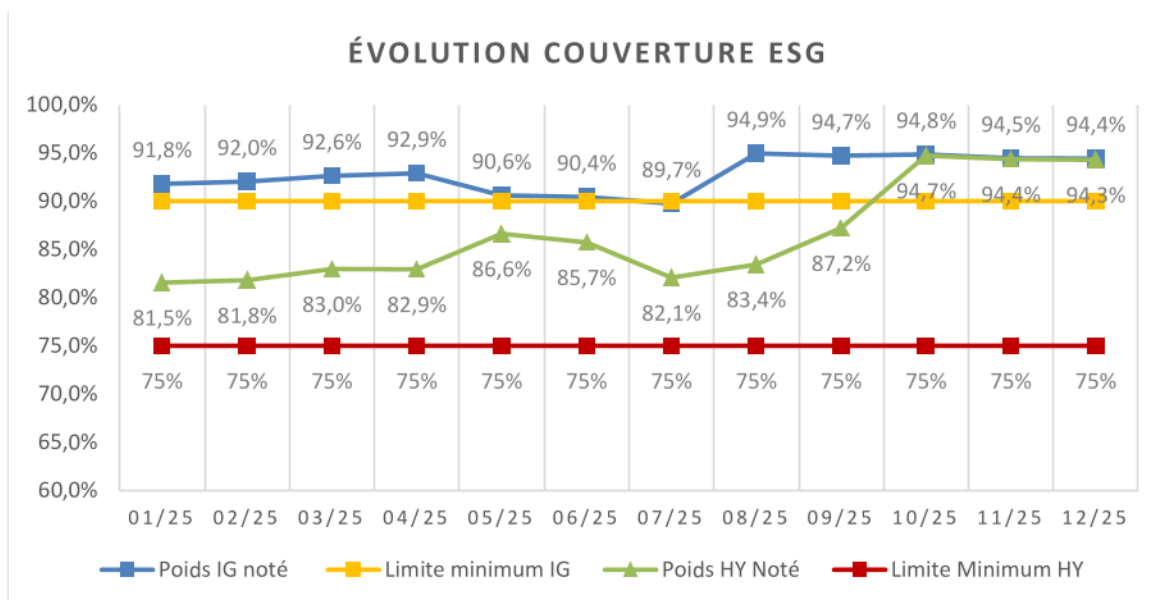
Ainsi, la notation moyenne du fonds doit être inférieure à celle de son univers pour être considéré comme meilleur.

Lors de la période de référence, la note ESG du fonds s'est améliorée à hauteur de 7.3%. La note ESG du fonds en janvier 2025 était de 19.8 contre 18.4 fin décembre 2025



Le fonds doit suivre plusieurs contraintes extra-financière.

Il doit respecter une couverture de notation ESG. Cette analyse extra-financière, qui s'applique tout au long de l'existence du FCP, porte hors liquidité sur 90% minimum pour les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit Investment grade, la dette souveraine émises par des pays développés. Ainsi que sur 75% minimum pour les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays « émergents ».



Le fonds doit bien respecter la contrainte d’être meilleur que sont univers.

De plus, en amont de chaque investissement, le fonds respecte la politique d’exclusions normatives définie par Richelieu Invest, en excluant les sociétés impliquées dans les armes controversées concernées par les conventions d’Oslo et d’Ottawa (armes à sous-munitions et mines anti-personnel) ainsi que les armes chimiques et les armes biologiques. De même, l’OPC respecte la politique d’exclusion des entreprises dont l’activité est liée au charbon thermique définie par Richelieu Invest.

Aucun dépassement de ces contraintes a été détecté lors de la période de référence.

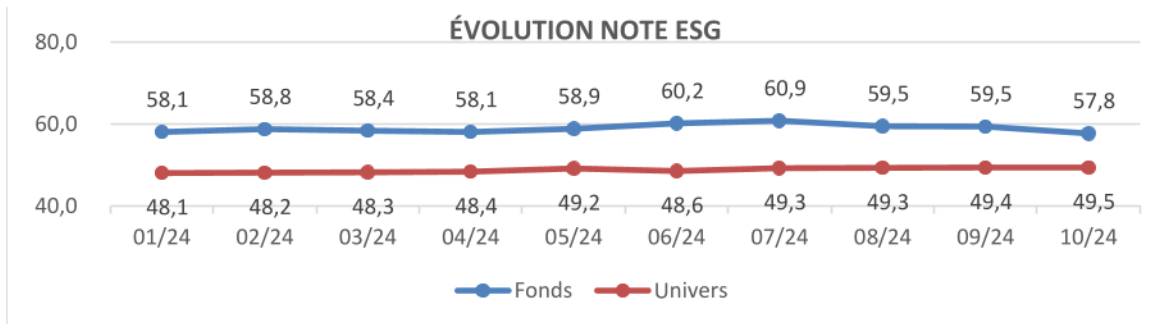
Date	versus Univers	Armement	Charbon
janv-25	Ok	0,00%	0,00%
févr-25	Ok	0,00%	0,00%
mars-25	Ok	0,00%	0,00%
avr-25	Ok	0,00%	0,00%
mai-25	Ok	0,00%	0,00%
juin-25	Ok	0,00%	0,00%
juil-25	Ok	0,00%	0,00%
août-25	Ok	0,00%	0,00%
sept-25	Ok	0,00%	0,00%
oct-25	Ok	0,00%	0,00%
nov-25	Ok	0,00%	0,00%
déc-25	Ok	0,00%	0,00%

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

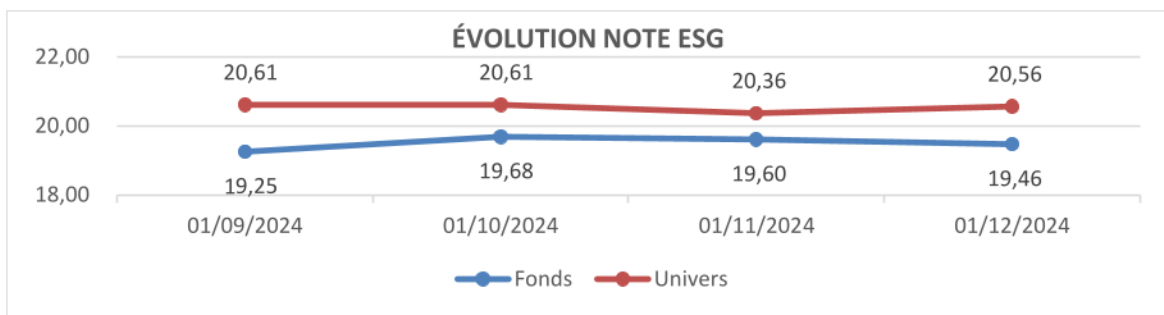
Lors de la période précédente, la notation ESG était fournie par un fournisseur de données Extra-financier différent. L’ancienne méthodologie avait une approche basée sur une bonne note. Plus l’émetteur respecte les standards, mieux il est noté.



La note du fonds a évolué négativement lors de la période précédente (-0.59%).



Suite au changement de fournisseur de données extra-financière, la notation du fonds reste meilleur que celle de l'univers.



**Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment l'investissement durable effectués y-ont-ils contribué ?**

Le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

**Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisé n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

*Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED n'a pas pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur la période de référence. Cette question est Non Applicable.

*Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes*

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED n'a pas pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur la période précédente. Cette question est Non Applicable.



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

A noter que ces investissements ne sont pas représentatifs des positions détenues dans le fonds au cours de la période de référence.

La liste comprend les investissements **constituant la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :  
De 31/12/2024 au 31/12/2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
GROUPAMA MONETAIRE-IC	Divers	33,51%	OCDE
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 4.371 PERP	Services aux entreprises	3,58%	France
GENERALI 4.083 % 07/16/35 EMTN	Finance	2,82%	Italie
BANCO SANTANDER SA 5.75% 23/08/33 EMTN	Finance	2,54%	Espagne
ALTAREA 5 1/2 10/02/31	Immobilier	2,40%	France
OMVV 4.3702 PERP	Energie	2,38%	Autriche
ENI 4 7/8 PERP	Energie	2,37%	Italie
ORSTED 1 1/2 02/18/3021	Services aux entreprises	2,34%	Danemark
EDF 7 1/2 PERP	Services aux entreprises	2,33%	France
BNP 4.1986 07/16/35	Finance	2,15%	France
NN GROUP 6 11/03/43 EMTN	Finance	2,14%	Pays-Bas
LLOYDS 4 09/05/35 EMTN	Finance	2,12%	Grande Bretagne
AGEAS 4 5/8 05/02/56	Finance	2,06%	Belgique
TOTALENERGIES SE 2 1/8 PERP EMTN	Energie	2,04%	France
ENGIFP 5 1/8 PERP	Services aux entreprises	2,02%	France

Pour produire cette liste des 15 principaux investissements du fonds *RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED*, sur la période de référence de fin décembre 2024 à fin décembre 2025, la démarche est la suivante :

1. Récupérer les encours sous gestion quotidien du fonds et la liste des montants d'ordre d'achat pour chaque société ;
2. Sommer le montant net d'achats réalisés sur une même société ;
3. Diviser ce montant net d'achats par l'encours sous gestion du fonds à la date du trade ;
4. Obtenir le pourcentage d'actif net associé à la société ;
5. Classer par ordre décroissant les investissements les plus importants de la période de référence



**L'allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

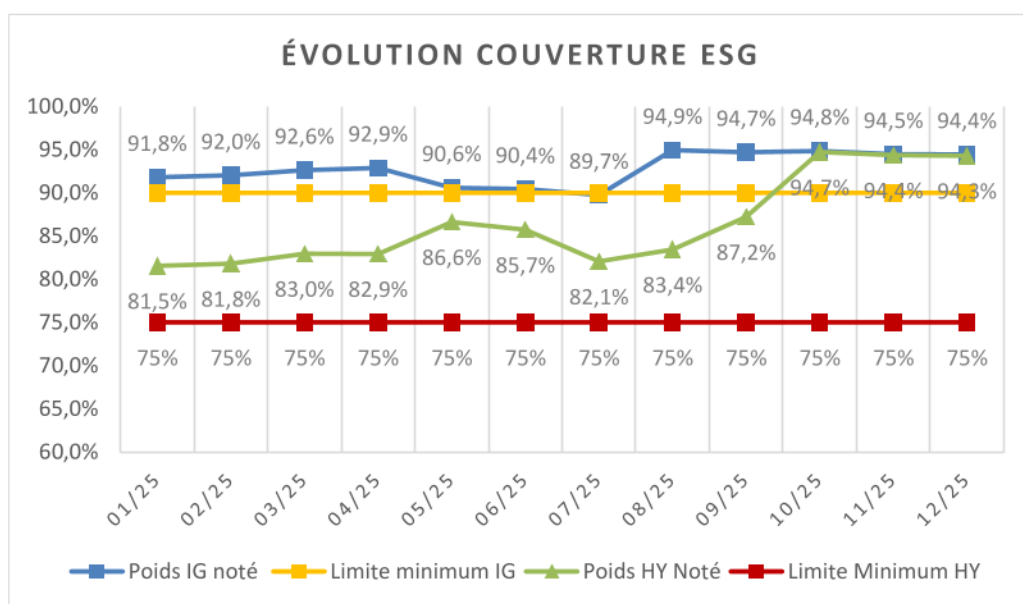
### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'équipe de gestion a porté une attention particulière pendant toute la période de référence, à l'aide d'outils internes automatisés. Le taux minimum de couverture de 90% pour les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit Investment grade, la dette souveraine émises par des pays développés fut respectée. De plus un minimum de 75% pour les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays « émergents » le fut également.

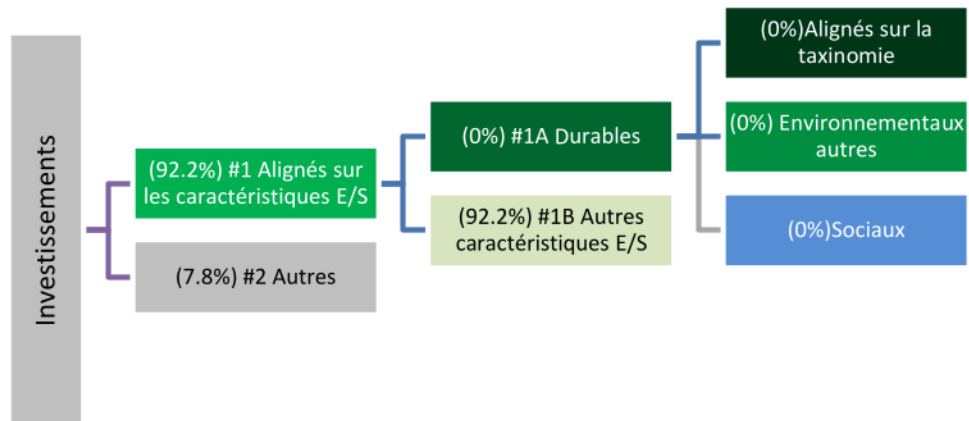
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Au 31/12/2025, la proportion des actifs couverts par l'analyse extra-financière est de 94.8%. La part des actifs alignés avec les caractéristiques E/S promues par le produit financier a été de 92.2% de l'actif net.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. Cette catégorie comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?***

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED ne se limite à aucun secteur d'activité en particulier. En revanche, au vu des investissements les plus importants réalisés sur la période de référence, les secteurs économiques les plus représentés sont notamment hors fonds :

- Services aux entreprises
- Energie
- Finance
- Consommation discrétionnaire,...

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Richelieu Invest pas plus que notre fournisseur de données extra-financières ne sont en mesure d'évaluer avec certitude le pourcentage d'alignement des activités économiques durables sur le plan environnemental selon la taxinomie européenne au vu des données non disponibles qu'affichent plus de 60% des sociétés, en particulier les sociétés financières.

Par conséquent, Richelieu Invest considère que le pourcentage d'investissements alignés à la taxinomie à fin 2025 est de 0%. L'application des quatre autres objectifs dans le cadre du rapport de durabilité donnera plus de visibilité avec les données exigées.

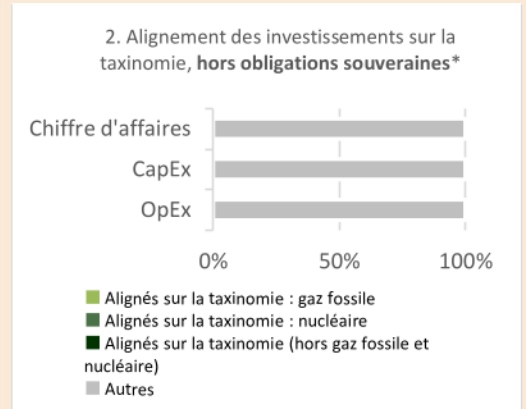
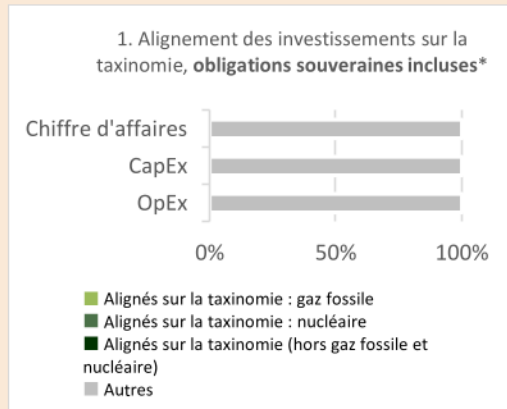
### ● Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?

Oui

Dans le gaz fossile     Dans l'énergie nucléaire

Non

*Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



*\*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines*

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne cause préjudice important à aucun objectif de taxinomie de l'UE - voir note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

● **Comment le pourcentage d'investissement alignés sur la taxonomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.

  
Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



**Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.



**Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED promouvait des caractéristiques environnementales et sociales mais n'a pas réalisé d'investissement durable au sens de la réglementation SFDR. Cette question est Non Applicable.



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Au même titre que pour le taux minimum de couverture de 67.5% que le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED s'était fixé (hors liquidité), l'équipe de gestion porte toujours une attention particulière pendant toute la période de référence, à l'aide d'outils internes automatisés, afin de respecter le ratio financier lié à la détention maximale de 10% de liquidité. Au 31/12/2025, la part des actifs alignés avec les caractéristiques « #2 Autres inclut les investissements » par le produit financier a été de 7.8% de l'actif net.



**Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Tout au long de la période de référence, l'équipe de gestion renforce ses échanges formels et informels avec les membres de la direction et du management des sociétés dans lesquelles le fonds est investi. Dans le cadre de ces discussions, des sujets liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont toujours abordés au même titre que la performance, la rentabilité et la viabilité économique de la société.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le fonds RICHELIEU EURO CREDIT UNCONSTRAINED n'a pas d'indice de référence aligné sur les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut. Cette question est Non Applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Cette question est Non Applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Cette question est Non Applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Cette question est Non Applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Cette question est Non Applicable.